

**2008/637 - Lyon 6e - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Cité Internationale de Lyon – Convention de participation financière entre la Ville de Lyon et la SAEML Cité Internationale de Lyon** (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 08/09/2008, p. 1618)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

(Adopté.)